

3. Quelle est la valeur approximative du matériel roulant qui a été ajouté à celui qui était précédemment en service sur cette ligne?

4. Quelle a été chaque année depuis son acquisition par le Gouvernement, la dépense approximative pour frais de roulement, et quelles ont été les recettes approximatives provenant de cette ligne?

J'espérais que la réponse à cette question serait donnée assez tôt pour la discussion

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et Canaux): Je l'espérais aussi, mais la comptabilité est tenue de telle sorte qu'il est difficile de se procurer des détails pour une section du chemin de fer en particulier. Je constate qu'il en est de même sur toutes les lignes de chemins de fer.

LA NOUVELLE AILE DU PALAIS LEGISLATIF.

L'hon. M. FOSTER demande:

Quel montant de la dépense faite pour la nouvelle aile de l'édifice du Parlement et ses modifications a été payé au personnel de la construction pour: a) main-d'œuvre; et b) pour surveillance?

L'hon. M. PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

- a) \$16,161.43.
- b) \$990.00.

HOPITAL VETERINAIRE A KINGSTON.

M. EDWARDS demande:

1. Quelles sont les dimensions de l'hôpital vétérinaire à Kingston et combien de chevaux peuvent-ils y être traités?

2. De qui des soumissions ont-elles été reçues pour sa construction, et quel est le chiffre de chacune d'elles?

3. Quand le contrat a-t-il été adjugé, quel en est le chiffre et quels sont les ouvrages compris dans le contrat?

4. Combien, jusqu'à ce jour, l'édifice a-t-il coûté, et quel est le coût total estimatif de l'édifice, garnitures et installations complètes, pour que l'édifice puisse être utilisé?

5. Quelques-uns des ouvrages ont-ils été donnés à l'entreprise sans que des soumissions aient été demandées? En tels cas, à qui l'ouvrage a-t-il été donné, et quel est le chiffre de chacun de ces ouvrages?

L'hon. WM PUGSLEY (ministre des Travaux publics): La réponse à toute ses questions serait négative, mais je crois devoir expliquer qu'il y a dans le budget principal du présent exercice un item qui a probablement induit mon honorable ami à poser ces questions. Mais, cet item est là par erreur. L'an dernier un crédit de \$1,500 avait été demandé pour un hôpital vétérinaire, mais après avoir consulté le ministre de la Milice et de la Défense, j'avais décidé d'y renoncer. Par une erreur typographique le chiffre de \$15,000 a été mis en regard du crédit de \$1,500 de l'an dernier. Je suppose que l'erreur provient de ce que l'item précédent.

M. H. B. AMES.

pour des casernes, je crois, est aussi de \$15,000. C'est une erreur et lorsque viendra l'adoption des résolutions budgétaires, je demanderai que cet item soit retranché. De sorte que la réponse est négative. Rien n'a été fait pour un hôpital vétérinaire.

LE CHENAL DU SAINT-LAURENT.

M. ECREMENT (par M. Devlin) demande:

1. Quelle est la largeur et la profondeur du chenal du Saint-Laurent entre Montréal et Québec?

2. Quelle somme a été dépensée l'an dernier pour faire ce dragage?

3. Quel était: a) le nombre de dragues; b) d'ouvriers employés?

4. Le Gouvernement se propose-t-il de continuer ces travaux au printemps prochain, spécialement de faire draguer le fleuve Saint-Laurent en face de Berthierville, afin qu'en cet endroit les eaux soient navigables pendant toute la saison de navigation?

L'hon. L. P. BRODEUR: (ministre de la Marine et des Pêcheries):

1. Il existe maintenant un chenal parfait d'une profondeur de 30 pieds, aux basses eaux, entre Montréal et Cap-Levrard, à quatre milles en aval de Batiscan, soit 105½ milles en aval de Montréal. Plus en aval que cela, on profite de la marée pour obtenir cette profondeur—là au Cap-à-la-Roche et au Cap-Charles, à l'époque des basses eaux. La largeur de ce chenal, là où il est en ligne droite, est d'au moins 450 pieds, et elle varie entre 500 et 800 dans les courbes. L'élargissement est terminé partout excepté sur une longueur de cinq milles dans le lac Saint-Pierre, entre la bouée Blanche et la courbe n° 3, où la largeur du chenal est actuellement de 300 pieds. Là où l'on élargit et creuse actuellement le chenal pour lui donner 30 pieds de profondeur aux eaux les plus basses (au Cap-à-la-Roche et au Cap-Charles), il y a une profondeur de 27½ pieds à l'eau basse; la longueur est de 300 pieds dans les parties droites et de 450 pieds aux courbes.

Les travaux qui s'exécutent en aval de Québec sont destinés à donner une profondeur de 30 pieds à marée basse sur les battures de Saint-Thomas et à la rive de Beaujeu, avec une largeur uniforme de 1,000 pieds. Le chenal le long de la rive de Beaujeu a été officiellement inauguré le 29 juillet 1908, et là où il n'y avait que 21 pieds d'eau à marée basse, nous avons maintenant une profondeur de 30 pieds aux marées les plus basses sur une largeur de 600 pieds.

2. Pendant l'année expirée le 31 mars 1908, le chiffre total des dépenses relatives au dragage et à la construction des nouveaux appareils de dragage du chenal du Saint-Laurent, s'est élevé à \$895,599.88.

3. Le matériel de dragage du chenal du Saint-Laurent, entre Montréal et la Pointe-au-Père, se composait de six dragueurs à